

Violences sexuelles : des athlètes brisent l'omerta

Deux entraîneurs d'athlétisme de haut niveau sont visés par des plaintes de jeunes sportives

ENQUÊTE

Une soirée hivernale en banlieue parisienne. De celles où le froid donne aux coureurs essoufflés des airs de fumeurs. Dans les tribunes vides du stade Duvauchelle, à Créteil, dans le Val-de-Marne, ne résonne que sa voix. Sous sa casquette, l'entraîneur d'athlétisme distille ses conseils à de jeunes sportifs. Il rectifie un geste mal effectué, multiplie les consignes. Sur la piste ou en dehors, Giscard Samba parle beaucoup, à l'image des conférences de presse où il se montre intarissable au moment de commenter les performances de ses protégés.

Aux sollicitations du *Monde*, le quadra au physique musculeux a toutefois opposé un silence constant depuis quatre mois. Il est accusé d'un viol, en janvier 2017, par l'une de ses ex-athlètes, aujourd'hui âgée de 21 ans. Elle a porté plainte au commissariat de Créteil, quelques mois plus tard. Après avoir recueilli plusieurs témoignages, dont celui de la principale accusatrice du coach, une fonctionnaire de la direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS) d'Ile-de-France, alertée de l'affaire à l'été 2017, a saisi, lundi 19 mars, la procureure de Créteil, qui devra décider de l'opportunité de poursuites judiciaires. L'article 40 du code de procédure pénale oblige en effet tout fonctionnaire à informer la justice de tout crime ou délit dont il aurait eu connaissance dans le cadre de ses fonctions. Carole – le prénom a été modifié – n'a pas souhaité évoquer les faits dont elle accuse l'entraîneur.

La parole semble toutefois en passe de se libérer dans le sport français, où l'affaire Weinstein n'avait jusqu'à présent connu aucune répercussion notable. Avant le signalement de la DRJSCS d'Ile-de-France, le parquet de Fontainebleau a reçu, début mars, une plainte pour agression sexuelle. Dans cette lettre datée du 22 février, un spécialiste des courses de demi-fond comptant plusieurs sélections en équipe de France, Emma Oudiou, dénonce des agressions sexuelles commises par un entraîneur national, Pascal Machat, qui nie les faits.

Si elles concernent des cas très distincts, les deux affaires illustrent les potentielles dérives entre coaches et sportives, ainsi que les difficultés pour les fédérations à s'emparer de ces sujets.

Figure incontournable

Le dossier concernant M. Samba embarrasse particulièrement la Fédération française d'athlétisme (FFA). Car « Gîs », comme le surnomment ses athlètes, a un CV fourni. Outre Dimitri Bascou, qu'il a aidé à remporter la médaille de bronze olympique du 110 m haies aux Jeux de Rio, en 2016, il s'est occupé, jusqu'en 2014, de Cindy

Billaud et de Pascal Martinot-Lagarde, détenteurs des records de France du 100 m haies et du 110 m haies. La FFA l'a nommé meilleur technicien de l'année 2013.

A Créteil, depuis plus d'une décennie, il est devenu une figure

Plusieurs athlètes ayant couru sous les ordres de Giscard Samba décrivent des comportements « inacceptables »

incontournable. Incontestable, aussi. Mais, à en croire un autre entraîneur, qui préfère rester anonyme, « beaucoup de filles sont au courant qu'il ne faut pas aller là-bas, si tu veux avoir la paix ». Plusieurs jeunes femmes ayant couru sous les ordres de Giscard Samba, avant de se fâcher avec lui, décrivent des « comportements déplacés » et « inacceptables ».

Depuis dix ans au club de l'US Créteil, Lucille Lulendo, 20 ans, a rejoint le groupe à l'automne 2016 pour franchir un palier. Elle l'a quitté il y a plusieurs mois, « dégoûtée ». « Le nombre de filles qui sont sorties de ce groupe... Tout le monde a fermé les yeux, mais moi je n'ai pas envie de faire partie de celles qui partent sans rien dire. »

Elle décrit un coach « très tactile ». La présentation d'un exercice, l'explication de postures : les prétextes pour lancer des allusions sexuelles ne manquent pas, selon elle. Même en dehors du stade, le sexe est un sujet régulier de conversation. « Il prétend avoir besoin de s'entretenir avec l'athlète afin de "parler projet", raconte-t-elle. Mais l'entretien s'avère être un rendez-vous "galant". Il nous pose des questions inappropriées : qui est la dernière personne avec qui on a couché, si on l'a déjà fait... »

Cassandra Leborgne, une sprinteuse partie fâchée à l'été 2017, se souvient de ce qui est arrivé, « à l'automne 2016 », à l'une de ses amies. « Il a pris rendez-vous avec elle pour aller manger – "parler projet" d'après lui. Ils ont pris à emporter. Elle a pensé : "Bon, ben on va manger dans la voiture." En bas de chez elle, elle lui a dit au revoir. Lui : "Tu m'invites pas à rentrer chez toi ?" Elle : "O.K." Il est rentré, a commencé à se mettre sur son canapé : "Tu ne viens pas à côté de moi ?" Il a commencé à lui toucher la cuisse... Elle lui a dit : "Qu'est-ce que tu fais ? On n'était pas venus là pour ça." Toute la soirée, elle est restée distante. » L'entraîneur est finalement rentré chez lui.

Des départs inexplicables

Le lendemain, l'athlète lui a envoyé un SMS. « Pour hier, j'avoue être un peu étonnée et je préférerais que ça ne se reproduise pas, lui écrivait-elle. (...) Je suis sûre qu'on

peut passer de supermoments avec plein de fous rires, et ça me ferait plaisir, mais pas dans cette intimité-là. Voilà et je te fais confiance pour ça. » Cette saison, la jeune femme a quitté le groupe.

« Ce qui est regrettable, c'est qu'on est un peu sous son emprise, estime Lucille Lulendo. On veut tellement la performance qu'on oublie tout le reste. » Elle se souvient d'une étrange demande de son ancien entraîneur, alors qu'elle se trouvait dans sa voiture : « Il a tendu la main et m'a dit : "Fais-moi un bisou sur la main." Je lui ai dit : "Non." Et il m'a répondu : "Si, vas-y, fais-le." J'ai commencé à regarder si la porte était verrouillée, et il m'a dit : "Tu vois, tu n'as rien compris, on a passé la journée ensemble et tu ne me fais toujours pas confiance. Il faut que tu apprennes à t'ouvrir." Il s'est énervé. » Sans aller plus loin.

En janvier 2017, alors qu'une partie du groupe se rend à Formia, en Italie, pour un stage, Cassandra Leborgne note plusieurs attitudes « déplacées » de Giscard Samba à l'égard de Carole, avec laquelle elle partage une chambre. Un coach qui va jusqu'à faire un tour de garde devant la porte des deux filles, en pleine nuit. Surtout, une discussion en tête à tête avec Carole dans la chambre de l'entraîneur, qui dure « jusqu'à 3-4 heures du matin ». Le lendemain, Carole n'ira pas s'entraîner. Quelques semaines plus tard, elle quitte le groupe. Elle confiera par la suite à un ancien entraîneur avoir subi des violences physiques lors de cette nuit-là, qu'elle qualifie de « viol ».

Mis au courant, les garçons du groupe, jusque-là peu attentifs à la question, demandent des explications à Giscard Samba lors d'un autre stage, toujours à Formia, en avril. « Il n'a pas bien pris la requête, se remémore un des coureurs présents, qui préfère rester anonyme. Il l'a prise comme un jugement. Il n'a pas confirmé les faits, mais il ne les a pas niés non plus. Cela ne s'est pas passé comme on aurait voulu. » Difficile de savoir ce qu'il se passait avec les filles, ajoute-t-il, car l'entraîneur compartimente tout : « Chaque relation est individualisée. » Après ce stage, plusieurs coureurs partiront de Créteil.

Certains départs de jeunes femmes, antérieurs, restent à ce jour inexplicables. A l'image de cette athlète talentueuse qui avait rejoint le groupe de Giscard Samba lors de la saison 2014-2015. Son profil était prometteur : elle était sélectionnée en équipe de France jeunes. Pourtant, au printemps 2015, fini l'athlétisme de haut niveau pour elle. Aucune blessure ne justifie cet arrêt, à seulement 20 ans. A l'automne 2017, un long silence au téléphone, puis elle demande : « Je peux vous rappeler plus tard ? » Elle ne l'a jamais fait.

La FFA était-elle au courant de ces accusations ? Patrice Gergès, nommé en avril 2017 directeur technique national (DTN) de la fé-

dération – par ailleurs ancien président et dirigeant de Créteil –, reconnaît avoir entendu des « bruits » visant l'entraîneur, dès « l'été 2017 ». Au début de l'automne, il a fait passer la consigne auprès de plusieurs cadres techniques et sportifs de ne pas propager ces « bruits », en attendant les résultats de l'enquête de la direction régionale des sports d'Ile-de-France. Sans prendre d'autre initiative. « Aucune plainte d'athlète ne nous est parvenue », se justifiait-il en début d'année.

A la fin de l'été 2017, au cours d'une discussion avec le DTN, Giscard Samba a nié tout dérapage. Carole ment, a-t-il assuré. Pure volonté de nuire, a-t-il avancé, soutenu par la présidente du club de Créteil, qui est aussi sa compagne. Pendant huit mois, la FFA n'a envoyé personne recueillir la parole des jeunes femmes. Avant de saisir, à la fin de mars, sa commission de discipline, qui se réunira en mai à son sujet, selon la fédération.

Celle-ci devra d'abord se prononcer sur le cas d'Emma Oudiou. Les faits que la jeune femme dénonce remontent au 26 juillet 2014. Ce

jour-là, la coureuse, alors âgée de 19 ans, s'apprête à disputer la finale du 3 000 m steeple des championnats du monde juniors à Eugene, aux Etats-Unis. Sur la piste d'un stade annexe, Pascal Machat, responsable national du demi-fond chez les jeunes, la regarde s'échauffer. « A un moment, je me retrouve à côté de lui, il me prend les fesses et me caresse, raconte l'athlète. C'était ma première finale internationale, j'étais dans un état de stress extrême, et je pense qu'il l'a senti. Il perçoit qu'à ce moment-là je suis vulnérable. » Elle raconte aussi qu'il l'a embrassée dans le cou, prise par les hanches, et qu'il a collé son bassin contre ses fesses alors qu'elle se penchait vers son sac à dos.

« Mesure d'éloignement »

Déjà l'année précédente, lors des championnats d'Europe à Rieti, en Italie, Emma Oudiou avait subi une main aux fesses appuyée de la part du même homme, assure-t-elle. « Sidérée », elle n'en avait alors parlé à personne : « Je savais qu'il s'était passé un truc, mais je me disais juste : "J'espère que ce sera la première et dernière fois." » Au-delà des gestes, certaines paroles mettent la jeune femme mal à l'aise, comme lorsqu'elle l'entend dire : « Emma, c'est la Claudia Schiffer de l'athlète. »

A la fin de l'été 2014, et après sa finale ratée aux Mondiaux juniors, la jeune femme envoie cette fois un e-mail relatant l'épisode à son entraîneur, Thierry Choffin, resté en France. « Il m'a répondu : "T'inquiète, je m'en occupe." Il en parle à quelques proches, mais la hiérarchie de la FFA n'aurait pas à l'époque été avertie de ces faits. « On a discuté entre nous pour trouver la meilleure solution au regard de ce qu'il s'était passé et de la gravité

des faits, explique Thierry Choffin. J'ai eu une discussion tendue avec Pascal Machat au téléphone, et on a pris une mesure d'éloignement qui me paraissait appropriée.»

Une coureuse raconte qu'un autre coach, Pascal Machat, lui a caressé les fesses juste avant sa première finale internationale

Presque quatre ans plus tard, lors d'un stage fédéral, en janvier, au Portugal, Pascal Machat était tou-

jours responsable du demi-fond chez les jeunes. Emma Oudiou décide alors de parler de son histoire à deux autres coachs. «*Lors d'une séance d'entraînement, je me suis retrouvée quasiment en tête à tête avec lui, ça a fait ressurgir pas mal d'émotions, explique-t-elle. Puis j'ai vu des juniors de 17-18 ans, et je me suis dit: "Hors de question que des petites qui n'ont rien demandé puissent vivre des trucs pareils."*»

Cette fois-ci, l'affaire remonte vite au plus haut niveau de la fédération. La jeune femme reçoit le soutien de la FFA et de Patrice Gergès. Après une enquête interne, la commission de discipline devrait étudier cette affaire le 11 avril. «*En 2014, je ne suis pas sûr que, si l'information était remontée, on aurait géré de la même façon et*

que cela serait allé jusqu'à la commission», reconnaît le DTN, évoquant un contexte désormais plus favorable, après l'affaire Weinsstein. La fédération n'étant pas l'employeur de Pascal Machat, ce sera à la direction régionale de la jeunesse et des sports des Hauts-de-France, dont dépend cet agent de l'Etat missionné par la FFA, de décider d'éventuelles sanctions.

Depuis la prise de parole de la jeune femme, une autre fille a accusé l'entraîneur fédéral de faits semblables et a accepté de témoigner par écrit auprès de la FFA. Par ailleurs, une athlète dit avoir été témoin de la main aux fesses subie par Emma Oudiou en 2014. A la fédération, certains parlent d'un homme «*très terroir*», «*qui n'a pas les codes*».

Pascal Machat a dénoncé au

Monde des accusations «*ubuesques*» qu'il «*nie complètement*». «*Le fait qu'[Emma Oudiou] vous parle, je vais m'en servir contre elle, menace-t-il. Il est hors de question que je sois sali et calomnié de la sorte.*» Son avocat, M^e Hubert Delarue, confirme que son client conteste «*absolument tout*».

A la suite de ces deux affaires, la FFA s'apprête à lancer une campagne, au printemps, «*sur l'attention à avoir sur les agressions sexuelles, mais aussi l'emprise mentale que certains entraîneurs peuvent avoir*», annonce Patrice Gergès. Le DTN a envoyé, le 7 mars, une note de deux pages aux cadres techniques et sportifs de la FFA pour leur demander de faire preuve d'une «*vigilance particulière*». ■

YANN BOUCHEZ

Une charte éthique à l'étude

«*La FFA prend ces deux affaires très au sérieux. Les faits supposés, s'ils sont avérés, vont à l'encontre de la dignité humaine et des valeurs que nous portons*», a réagi la Fédération française d'athlétisme dans un communiqué, lundi 2 avril, après la publication de notre enquête sur Lemonde.fr, dimanche. La FFA réfléchit en outre à une nouvelle charte éthique pour mieux définir les comportements des éducateurs à proscrire. Mais l'article 5.2 du code de déontologie des agents de l'Etat exerçant les missions de conseiller technique et sportif auprès d'une fédération agréée prévoit déjà qu'ils doivent s'interdire «*toute attitude ou comportement humiliant*» et «*veiller à prévenir ou à faire cesser toute situation de harcèlement et tout comportement à caractère sexiste ou discriminatoire*». «*En cas d'impossibilité*» d'y mettre un terme, ils doivent les signaler à l'autorité compétente. La fédération compte environ 80 conseillers techniques.